

Frais de déplacement hors Québec (Canada)

Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**
Président-directeur-général

Année financière
2016-2017

Trimestre
Janvier à mars

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport (Avion)	Frais de transport (Taxi)	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		Accompagnateurs	
								Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et autres frais inhérents
Rencontre des présidents des ACVM	25 au 27 janvier 2017	Vancouver	1 122,35 \$	224,14 \$	50,00 \$	499,91 \$	38,67 \$	250,00 \$	frais inscription		2 185,07 \$

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.